

Conditions Générales de Vente (CGV) – Sun Area Rodbuilder

Sun Area Rodbuilder

Urgen Samuel – Micro entrepreneur

84 rue Président François Mitterrand, Bâtiment D, 91160 Longjumeau – France

SIREN : 804 542 389 – SIRET : 804 542 389 00023

TVA non applicable – article 293B du CGI

Email : contact@sunarearodbuilder.com

Téléphone : +33 6 60 43 09 95

Sommaire

1. Champ d'application
2. Définitions
3. Produits
4. Commande – Devis – Acceptation des CGV
5. Prix
6. Modalités de paiement
7. Délais de fabrication et force majeure
8. Livraison et transfert de risque
9. Réception des produits – Réclamations
10. Facturation
11. Droit de rétractation
12. Garanties légales
13. Garantie commerciale « Ligature – Sun Area Rodbuilder »
14. Responsabilité
15. Réserve de propriété
16. Propriété intellectuelle
17. Sécurité – Notice d'utilisation
18. Protection des données personnelles (RGPD)
19. Médiation de la consommation
20. Droit applicable – Juridiction compétente

Article 1 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes commandes passées par un consommateur (personne physique agissant à des fins non professionnelles) pour l'achat de produits personnalisés auprès de Sun Area Rodbuilder.

Toute commande implique l'acceptation intégrale et sans réserve de ces CGV.

Article 2 – Définitions

- **Client** : personne physique agissant à des fins non professionnelles.
- **Produit** : canne à pêche artisanale, fabriquée sur-mesure selon les besoins du client.
- **Devis** : document contractuel détaillant le produit, ses options et son prix, accepté par le client.

Article 3 – Produits

Les produits sont entièrement personnalisés et fabriqués artisanalement selon les exigences du client. De petites variations sont normales et ne constituent pas un défaut.

Article 4 – Commande – Devis – Acceptation des CGV

- Toute commande est précédée d'un devis écrit et d'une fiche de commande détaillée.
- La commande devient ferme après acceptation écrite du devis et encaissement de l'acompte ou paiement intégral.
- **Annulation** : Le client reconnaît que le produit est fabriqué sur-mesure. Toute demande d'annulation pourra être acceptée avant le début de la fabrication, sous réserve de l'accord écrit de Sun Area Rodbuilder. En cas d'annulation après le début de la fabrication, un remboursement partiel pourra être proposé en proportion de l'avancement réel du travail.
- Le client confirme avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la validation de sa commande.

Article 5 – Prix

- Les prix sont indiqués sur devis et exprimés en euros (€).
- TVA non applicable – article 293B du CGI.
- Les frais de livraison sont précisés dans le devis et inclus dans le prix final.

Article 6 – Modalités de paiement

- Paiement par virement bancaire uniquement.
- Options de paiement :
 - Comptant à la commande
 - En deux temps : 50 % à la mise en fabrication, 50 % avant expédition
- Aucun produit n'est livré avant paiement intégral.
- En cas de retard, intérêts légaux applicables.
- **Non-paiement du solde** : En cas de non-paiement du solde à l'échéance, Sun Area Rodbuilder pourra suspendre l'exécution de la commande jusqu'au paiement. L'acompte versé pourra être conservé uniquement à hauteur des frais réellement engagés pour la fabrication du produit.

Article 7 – Délais de fabrication et force majeure

- Délais estimatifs : 4 à 8 semaines selon complexité.
- Les délais indiqués sont estimatifs. En cas de retard supérieur à 2 semaines, le client sera informé et pourra choisir soit de poursuivre la commande, soit d'annuler avec remboursement intégral de l'acompte.
- Les retards imputables à des cas de force majeure seront justifiés et communiqués au client, avec adaptation possible du délai de livraison.

Article 8 – Livraison et transfert de risque

- Sun Area Rodbuilder assure la livraison de vos commandes dans plusieurs pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne hors Canaries/Ceuta/Melilla, Estonie, Finlande, France hors DOMTOM, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Pologne, Portugal, République tchèque, RoyaumeUni hors Îles AngloNormandes, Slovaquie, Slovénie, Suède, liste non exhaustive). La livraison s'effectue par (UPS via Packlink ou possibilité de remise en main propre, seulement pour la région Ile de France). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer selon la destination uniquement.
- Le risque de perte ou d'endommagement est transféré au client lors de la livraison, après vérification et constat de l'état du colis. Tout dommage apparent devra être signalé immédiatement à Sun Area Rodbuilder et au transporteur afin de permettre une réclamation efficace.

Article 9 – Réception des produits – Réclamations

Toute anomalie (casse, choc, défaut) doit être signalée par email et au transporteur dans les délais légaux. Sun Area Rodbuilder accompagne le client dans les démarches de réclamation.

Article 10 – Facturation

Une facture est remise au client à la livraison du produit ou sur demande. Elle mentionne l'absence de TVA conformément à la franchise en base.

Article 11 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux produits personnalisés. Le client reconnaît avoir été informé de cette exclusion avant la validation de la commande.

Article 12 – Garanties légales

Les produits bénéficient :

- Garantie légale de conformité (articles L217-3 et suivants, 2 ans)
- Garantie contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil)

Article 13 – Garantie commerciale « Ligature – Sun Area Rodbuilder »

- La garantie commerciale couvre exclusivement les défauts de ligatures et vernis constatés à la livraison et signalés dans l'année suivant celle-ci. Elle ne couvre pas les dommages résultant d'une casse accidentelle, d'un choc, d'une mauvaise utilisation, de modifications ou réparations par un tiers, ou de l'usure normale, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Article 14 – Responsabilité

Sun Area Rodbuilder n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme.

Article 15 – Réserve de propriété

Les produits restent la propriété de Sun Area Rodbuilder jusqu'au paiement intégral.

Article 16 – Propriété intellectuelle

- Les modèles, designs et finitions sont protégés par le droit de propriété intellectuelle.
- Toute reproduction commerciale est interdite.
- La revente du produit fini par le client est autorisée.
- Sun Area Rodbuilder peut utiliser des photos pour communication.

Article 17 – Sécurité – Notice d'utilisation

Une notice numérique est fournie au client. Le client reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 18 – Protection des données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées uniquement pour traitement de la commande. Conformément au RGPD, le client peut demander accès, rectification ou suppression de ses données par email à contact@sunarearodbuilder.com.

Article 19 – Médiation de la consommation

Avant toute action judiciaire, le client peut recourir gratuitement au médiateur :

CM2C – Centre de Médiation de la Consommation 14 rue Saint Jean, 75017 Paris Email : cm2c@cm2c.net – www.cm2c.net

Article 20 – Droit applicable – Juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le tribunal compétent est celui du domicile du consommateur.

Fait à Longjumeau, le 03/01/2026

Samuel Urgan

Micro entrepreneur- canne à pêche artisanale, fabriquée sur-mesure